

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



**L'Église, l'État et la politique**  
Antonin Dupont, *Taschereau*, Montréal, Guérin, 1997, 400 p.

Michel Gaulin

Numéro 88, hiver 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/39292ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

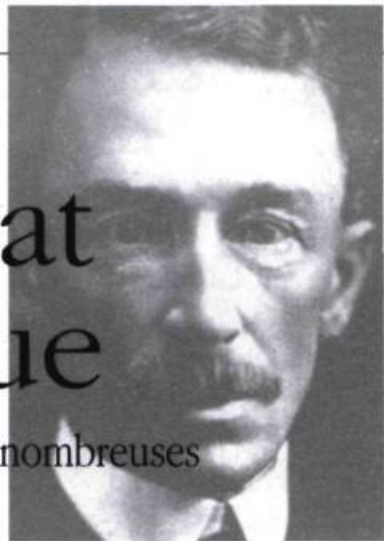
[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gaulin, M. (1997). Compte rendu de [L'Église, l'État et la politique / Antonin Dupont, *Taschereau*, Montréal, Guérin, 1997, 400 p.] *Lettres québécoises*, (88), 49–49.

# L'Église, l'État et la politique

Un ouvrage au titre ambigu, qui soulève de nombreuses questions de méthode.



HISTOIRE  
Michel Gaulin

**T**ASCHEREAU. Le bouquinier non prévenu qui apercevra pareil titre sur une table de libraire pourra croire à bon droit être tombé sur une biographie de celui qui fut premier ministre de la province de Québec de 1920 à 1936 et dont le long règne, ne serait-ce que par sa durée et les scandales de toutes sortes qui devaient en marquer la fin, préfigure à bien des égards celui de Maurice Duplessis. Or, tel n'est pas le cas. Il s'agit plutôt d'une étude — déjà assez ancienne, fruit d'une thèse de doctorat en histoire soutenue en 1971 — portant sur les rapports entre l'Église et l'État autour de certaines initiatives controversées d'ordre législatif prises par le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau au fil de ses cinq mandats successifs. On pourrait donc souhaiter que l'éditeur eût fait preuve d'une plus grande transparence en donnant à l'ouvrage un titre mieux circonscrit et plus conforme à son contenu réel, et l'on peut se demander si le consommateur n'est pas en cette affaire victime d'une surenchère entre éditeurs, un autre livre au titre identique, mais tenant davantage, celui-là, de la biographie, ayant paru dans une maison rivale à la fin de 1996<sup>1</sup>.

## L'État face à l'Église

Antonin Dupont se livre donc à une étude de l'aspect politique de l'action du gouvernement Taschereau, « non en lui-même mais en fonction de l'aspect religieux » (« Avant-propos », p. IX). Il le fait en examinant principalement les réactions de la presse — en particulier celles des deux quotidiens de Québec, *L'Action catholique*, dont la politique éditoriale, malgré les dénégations périodiques, était soupçonnée d'être dictée par l'archevêché, et *Le Soleil*, généralement considéré comme l'organe du parti libéral — à diverses initiatives à incidence sociale du gouvernement. Il fallait, en effet, un certain courage à Louis-Alexandre Taschereau et à ses collègues pour s'aventurer dans des domaines aussi controversés que l'assistance publique ou l'adoption, le travail dominical ou le suffrage féminin, l'instruction obligatoire ou le syndicalisme, sans parler de questions plus temporelles comme l'établissement du monopole de l'État sur le commerce des alcools (qui soulevait pourtant l'épineuse question morale de la Tempérance), ou encore l'heure avancée, dénoncée par l'adversaire comme une machination combinée de Satan et de la franc-maçonnerie.

Agissant comme il le faisait, le gouvernement empiétait sur des chasses solidement gardées du clergé et remettait en cause l'hégémonie depuis si longtemps exercée par l'autorité religieuse sur tout le domaine

social. Et on le lui fit bien savoir : les clercs — ou les laïcs à leur solde — qui contestaient l'action du gouvernement avaient retenu de leurs études classiques l'art de manier une plume acérée. Mais, de l'autre bord, on était souvent aussi allé à même école, ce qui donnait lieu à de viriles et parfois même brillantes passes d'armes en cette époque où se pratiquait encore, au Québec, le journalisme de combat.

Antonin Dupont en vient à la conclusion que, sous des dehors empreints de bons procédés entre les principaux acteurs — l'État d'une part, surtout représenté par le premier ministre, l'épiscopat de l'autre —, une forte tension n'en caractérisait pas moins les rapports entre les deux pouvoirs en présence, et que cette tension trouvait un exutoire dans les organes d'information qui auraient, selon lui, puissamment « contribué à entretenir l'animosité et parfois à l'exacerber » (p. 335), surtout du côté de l'Église, où

[1]es organes de la pensée catholique [...] continuaient les hostilités longtemps après le règlement des litiges et s'obstinaient dans une critique dont la virulence n'avait d'égale que l'inopportunité. (*ibid.*)

Telle fut la rançon qu'eut à payer le gouvernement Taschereau pour avoir osé tenter d'entraîner l'État québécois dans l'ère moderne.

## Questions de méthode

Tant s'en faut, toutefois, que l'étude de Dupont soit entièrement satisfaisante. Il s'agit, en effet, ici d'un travail de seconde, plutôt que de première main, dans lequel les initiatives du gouvernement — tout comme les réactions de l'autorité religieuse, par opposition à celles de ses porte-parole officieux — sont trop rarement analysées à partir des documents originaux, mais vues plutôt à travers le prisme, toujours déformant, de la presse. Certes, ce que l'on appelle les « études de contenu » ont leur place dans le vaste monde des travaux d'érudition, mais encore faudrait-il que la méthode retenue soit clairement reflétée dans le titre donné à l'ouvrage. Et l'on se serait attendu, surtout dans le cadre d'une thèse de doctorat, à ce que l'auteur ait fait davantage d'efforts pour contrôler la qualité — ou même l'exactitude — de l'information véhiculée par les journaux qu'il a dépouillés, d'autant plus que celle-ci se présentait la plupart du temps sous un jour hautement polémique.

En somme, on est en présence ici d'un ouvrage décevant qui ne donne pas toute la mesure de l'action législative du gouvernement Taschereau.

1. Bernard L. Vigod, *Taschereau*, traduit de l'anglais par Jude Des Chênes, Québec, Septentrion, 1996, 396 p. (Original anglais paru sous le titre *Québec before Duplessis*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986.)

